

COMMUNE DE CHAVANOZ

Isère

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2022
COMPTE-RENDU**

CONSEIL MUNICIPAL - 19.10.2022.C.R

Présents : R. DAVRIEUX, M.MAS, M.CROLLARD, F.ORTEGA, P.COSTA, N.AMIRAT, P.BAY, C.PONCET, S.SASSOUI, F. VIAL-TOURTET, I.DESFONTAINES, M.LAAZIRI, F.GHEMARI, E. ALLAROUSSE, R. GOY, I.BLEIN, F.MIRAMON, B. CIZERON, M.ROSSILLON, M. ANGEI, B.ROS, F. ALEXANDRE.

Excusés :

- Thierry MILLAT donne pouvoir à monsieur Roger DAVRIEUX,
- Karine GARDON donne pouvoir à madame Cristèle PONCET,
- Ludovic ROLETTE donne pouvoir à madame Marie ANGEI.

Absents:

- Amandine CHAREYRON,
- Mohamed GUASSEMI.

Secrétaire de séance : Nadia AMIRAT

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JUIN 2022

Aucune remarque n'étant faite, celui -ci est approuvé à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : REMUNERATION COMPLEMENTAIRE (13EME MOIS PARTIEL)

A l'unanimité, le conseil municipal a fixé la rémunération complémentaire pour 2022 pour les agents communaux.

PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DE POSTES

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de modifier les postes suivants :

- un poste d'attaché territorial en un poste d'attaché territorial principal,
- un poste d'adjoint technique en un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe en un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe.

GARANTIE D'EMPRUNT AVEC LA SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé d'accorder une garantie d'emprunt à hauteur de 40 % sur les emprunts de la Société Dauphinoise pour l'Habitat pour l'acquisition de 6 logements sociaux sur l'opération " Carré du confluent ".

CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE POUR LES RISQUES STATUTAIRES DU CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de donner mandat au Centre de Gestion de l'Isère de procéder pour son compte à une demande de tarification dans le cadre du marché public organisé par le Centre de Gestion pour l'assurance groupe statutaire.

DESIGNATION D'UN MEMBRE POUR SIEGER AU CCAS

A l'unanimité, le conseil municipal a désigné madame Marie ANGEI membre pour siéger au CCAS suite à la démission de madame martine FULLY.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 H 20.